



**Osny, le 12 février 2023**

**PROCES-VERBAL**  
**De l'Assemblée Générale de l'OCNM**  
**samedi 11 février 2023**

Le samedi 11 février 2023 à 17 h 00, les adhérents de l'OCNM légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur LAISEAU et la présence des membres du bureau.

Après appel des adhérents, le nombre d'adhérents présents est de 43 et celui des pouvoirs de 57 soit au total 100 ce qui est inférieur à la moitié des adhérents.

Toutefois, afin d'éviter une nouvelle convocation des membres, le Président propose au Comité Directeur et aux adhérents présents de bien vouloir tenir l'assemblée générale comme si l'ensemble des membres faisait l'objet d'une 2<sup>ème</sup> convocation. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. L'assemblée générale est donc ouverte à 17 h 15.

Après avoir remercié monsieur le Maire d'Osny pour la mise à disposition de la salle, le Président passe au premier point de l'ordre du jour.

**1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :**

Le Président indique que la saison 2021-2022 s'est bien déroulée compte tenu des dernières restrictions applicables.

La saison 2022-2023 a débuté en septembre 2022 suivant des conditions revenues à la normalité avec des contraintes sur le fonctionnement de la piscine (Consignes de la CACP : température d'eau abaissée et fermeture de 2 semaines lors de la période de Noël).

Le nombre d'inscrits en 2022/2023 est de 438 soit une augmentation de 13 adhérents par rapport à la saison 2021/2022.

Le président évoque également l'intérêt que représente l'inscription sur le site de l'OCNM qui permet d'informer les adhérents dans les meilleurs délais. Il est rappelé que c'est le moyen principal dont dispose le club pour communiquer auprès de ses adhérents. A ce jour sur 438 adhérents seules 210 personnes sont inscrites.

## **2. RAPPORT DES PRESIDENTS DE SECTION :**

### **Section Aquagym :**

Madame BRARD, présidente, indique que le nombre de personnes inscrites cette année est de 239 adhérents soit 15 adhérents de plus que l'année dernière.

Elle mentionne que certains créneaux sont plus denses que d'autres.

Madame BRARD mentionne que les adhérents se plaignent de la température d'eau abaissée et que certains adhérents ne sont pas revenus après les vacances de la Toussaint compte tenu de ces conditions.

### **Section Enfants :**

Madame DENIAU indique que le nombre d'inscrits, 91, est stable par rapport aux années précédentes

Elle indique que 3 éducateurs s'occupent de la section Enfants dont 1 nouvel éducateur. Une éducatrice devrait arriver en septembre 2023 pour la nouvelle rentrée.

### **Section natation adultes :**

Madame BOCHARD indique que la section compte 55 adhérents ce qui est le maximum que celle-ci peut comprendre compte-tenu de la capacité d'accueil du bassin.

Elle remercie les 2 éducateurs.

Madame BOCHARD mentionne qu'une sortie à la base de loisirs de Cergy a eu lieu l'année dernière et sera reconduite cette année.

### **Section Plongée :**

Madame JASLET, présidente, indique que le nombre d'adhérents est de 39 adhérents.

La section comprend :

- Une ligne d'eau débutants avec 8 débutants
- Une ligne d'eau préparant au niveau 2
- Une ligne d'eau réservée aux plongeurs autonomes.

Madame JASLET mentionne qu'un voyage au week end de l'Ascension a eu lieu l'année dernière à l'Estartit et qu'un nouveau voyage au week end de l'Ascension aura lieu cette année sur la Presqu'île de Giens.

### **Section Apnée :**

Monsieur Damien BAYARD précise que la section comprend 18 adhérents dont 8 nouveaux adhérents.

Monsieur Damien BAYARD précise que les fosses sont mutualisées avec 2 autres clubs et qu'une séance de Yoga a lieu avant chaque fosse.

En outre, un adhérent est sophrologue et dispense des sessions au sein de la section Apnée.

La section comprend 2 nouveaux encadrants et qu'un adhérent s'est engagé dans un parcours pour devenir MF1.

### **3. RAPPORT FINANCIER :**

#### **Synthèse de l'exercice 2022 :**

L'exercice 2022 s'est soldé par un déficit de 15 549.58 €.

Ce chiffre s'explique par des dépenses supplémentaires vs le budget de 5 262.80 € (dont les cotisations FFESSM / Assurances : + 3 125.38 €, entretien matériel : + 2 362.99 €) et des recettes en baisse vs le budget de 10 286.98 € (dont les cotisations : - 7 347.02 €, la perte de subvention : - 4 326.50 €).

Une présentation par poste du réel vs prévisionnel est réalisée.

Le président présente la répartition des adhérents des différentes sections et leur répartition géographique : Osny, Communauté d'Agglomération et autres. Les habitants d'Osny représentent 52% du nombre global des adhérents.

#### **Budget 2023 :**

La même présentation est faite avec le prévisionnel par poste des dépenses et recettes. Il est prévu un déficit de 9530 € qui sera compensé par la trésorerie disponible au sein de l'OCNM.

S'agissant du montant des adhésions qui sera demandé en septembre 2023, il est proposé de reconduire ceux de l'année en cours. Cependant, compte tenu de l'évolution des charges actuellement, une révision du montant des adhésions pourrait être envisagée. Dans ce cas, une Assemblée Générale exceptionnelle sera planifiée afin de faire valider aux adhérents le montant des adhésions.

Il indique que ce budget ne comprend plus la subvention de la mairie de 3000€ et du mécénat de 2000€.

Le président demande donc aux membres présents de bien vouloir se prononcer sur les comptes de l'exercice 2022 et sur la proposition de budget 2023.

**A l'unanimité les membres présents donnent quitus du budget 2022 et approuvent la proposition du budget 2023.**

Comme chaque année, le président met au vote la gratuité de la cotisation des membres du bureau. Il précise cependant que ces membres s'acquittent du montant de leur licence.

La gratuité de la cotisation des membres du bureau est votée à l'unanimité, moins une abstention.

#### **4. RENOUELEMENT DU BUREAU :**

Membres sortants :

- Madame Myriam CUVILLIER
- Madame Yvelise JASLET

Membres qui se représentent ou qui ont fait acte de candidature :

- Monsieur Damien BAYART
- Madame Yvelise JASLET
- Monsieur Joël HENRY
- Monsieur Didier SOULAT

Les membres qui se présentent sont élus à l'unanimité et sont invités à rejoindre le bureau.

#### **5. QUESTIONS DIVERSES :**

Aucune question n'est posée.

Plus personne ne sollicitant la parole, l'assemblée générale est levée à 17h45 après que les membres du bureau aient remercié les adhérents.

Le Secrétaire Général

Le Président



Anne Marie GUESDON

Medhy LAISEAU